



Convocation

Assemblée générale ordinaire Lundi 30 Novembre 2020 en visioconférence à 20h30

Ordre du jour :

- **Présentation des bilans financier et moral avec débat**
- **Vote d'approbation des rapports et élection du CA**
- **Débat sur les orientations**

Les bilans sont disponibles sur notre site <http://amisdelaterremp.fr>. L'information de connexion y sera indiquée 24h avant l'AG.

Peut voter à l'AG toute personne ayant adhéré dans les 12 mois précédant celle-ci.

Si vous ne pouvez participer à la visioconférence, trois possibilités pour voter :

1) Vote électronique :

Le lien pour voter est disponible sur notre site.

2) Vote par correspondance (*) :

Vote par correspondance pour les Assemblées Générales Ordinaire 2020 des Amis de la Terre Midi-Pyrénées :

Nom et prénom de l'adhérent :

	Pour	Contre	Abstention
Approbation du bilan moral	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Approbation du bilan financier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Élection des membres du Conseil d'Administration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3) Vote par procuration (*) :

Attention : aucun adhérent présent à l'AG ne peut représenter plus de deux adhérents (article 8 des statuts).

Bon pour pouvoir pour l'Assemblée Générale Ordinaire 2020 des Amis de la Terre Midi-Pyrénées :

Je soussigné.e,

donne pouvoir à :

pour me représenter et voter en mon nom à l'Assemblée Générale des Amis de la Terre de Midi-Pyrénées.

à le Signature

(*) À renvoyer par courriel midipyrenees@amisdelaterre.org ou par courrier postal 73 chemin de Mange-Pommes 31520 Ramonville Saint-Agne.